Maître Ingrid FOY, Avocat au Barreau de la Seine-Saint-Denis,
demeurant 13 Mail Centre-Ville, 93110 ROSNY-SOUS-BOIS - **Tél : 01 49 35 70 13**

VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES Le MARDI 18 JANVIER 2022 à 13 H 30

Au Tribunal Judiciaire de BOBIGNY, au Palais de Justice, 173 avenue Paul Vaillant-Couturier, salle ordinaire desdites audiences (salle 1), en **UN SEUL LOT**, au plus offrant et dernier enchérisseur, du bien ci-après désigné

UN PAVILLON

sis à ROSNY-SOUS-BOIS (93)

4 rue Kellermann

Cadastré section AI numéro 53, pour une contenance de 02 ares 69 centiares - **A usage d'habitation**
Comprenant selon procès-verbal de description dressé le 7 mars 2017 par Maître Fabienne ALLAIRE, Huissier de Justice associé à BAGNOLET (93) :
Au sous-sol total (de 43,73 m²) : une chaufferie, une buanderie, une cave, **un garage**
Au rez-de chaussée : une entrée, une cuisine, deux pièces (séjour et salon), un placard
A l'étage : un palier, trois chambres dont deux avec placard, une salle de bain avec water-closet
Au-dessus : grenier perdu
SURFACE habitable (hors sous-sol) : **77,55 m²** - **Jardin** avec petit appentis (rangement) - Ce bien est occupé

Cette vente a lieu **aux requête, poursuites et diligences de la CAISSE DE CREDIT MUTUEL DE ROSNY-SOUS-BOIS**, Société Coopérative à capital variable et à Responsabilité statutairement Limitée, dont le siège social est sis 20 rue du Général Gallieni à ROSNY-SOUS-BOIS (Seine-Saint-Denis), identifiée au SIREN sous le numéro 507 956 944 et immatriculée au R.C.S. de BOBIGNY, agissant poursuites et diligences de son Président Directeur Général, domicilié en cette qualité audit siège. Ayant pour Avocat plaidant Maître Nicolas DUVAL, Avocat au Barreau de PARIS et pour Avocat postulant Maître Ingrid FOY, Avocat au Barreau de la Seine-Saint-Denis.

MISE A PRIX : 150.000 Euros (Cent cinquante mille euros)

(Outre les charges, clauses et conditions énoncées au cahier des conditions de vente)

Les enchères ne pourront être portées que par le ministère d'un Avocat inscrit au Barreau de la Seine-Saint-Denis.
Une caution bancaire irrévocable ou un chèque de banque établi à l'ordre du Bâtonnier Séquestre d'un montant de 15.000 Euros devra être remis audit Avocat par son mandant avant les enchères

Fait et rédigé à ROSNY-SOUS-BOIS (93), le 19 novembre 2021 - Signé : Maître Ingrid FOY

Pour consulter le cahier des conditions de vente, s'adresser :

- Au Greffe du Juge de l'Exécution du Tribunal Judiciaire de BOBIGNY où il a été déposé sous la Référence Greffe 17/06108
- A **Maître Ingrid FOY**, Avocat au Barreau de la Seine-Saint-Denis, demeurant 13 Mail Centre-Ville, 93110 ROSNY-SOUS-BOIS - **Tél : 01 49 35 70 13**
- A **Maître Nicolas DUVAL**, Avocat au Barreau de PARIS, demeurant 20 avenue Daumesnil, 75012 PARIS - **Tél. : 01 40 02 90 00**

Sur les lieux pour visiter le MERCREDI 05 JANVIER 2022 de 13 Heures à 14 Heures

CLAUDE et GOY - 3 rue de Pondichéry - 75015 PARIS